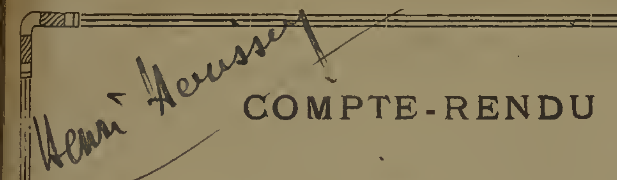


COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

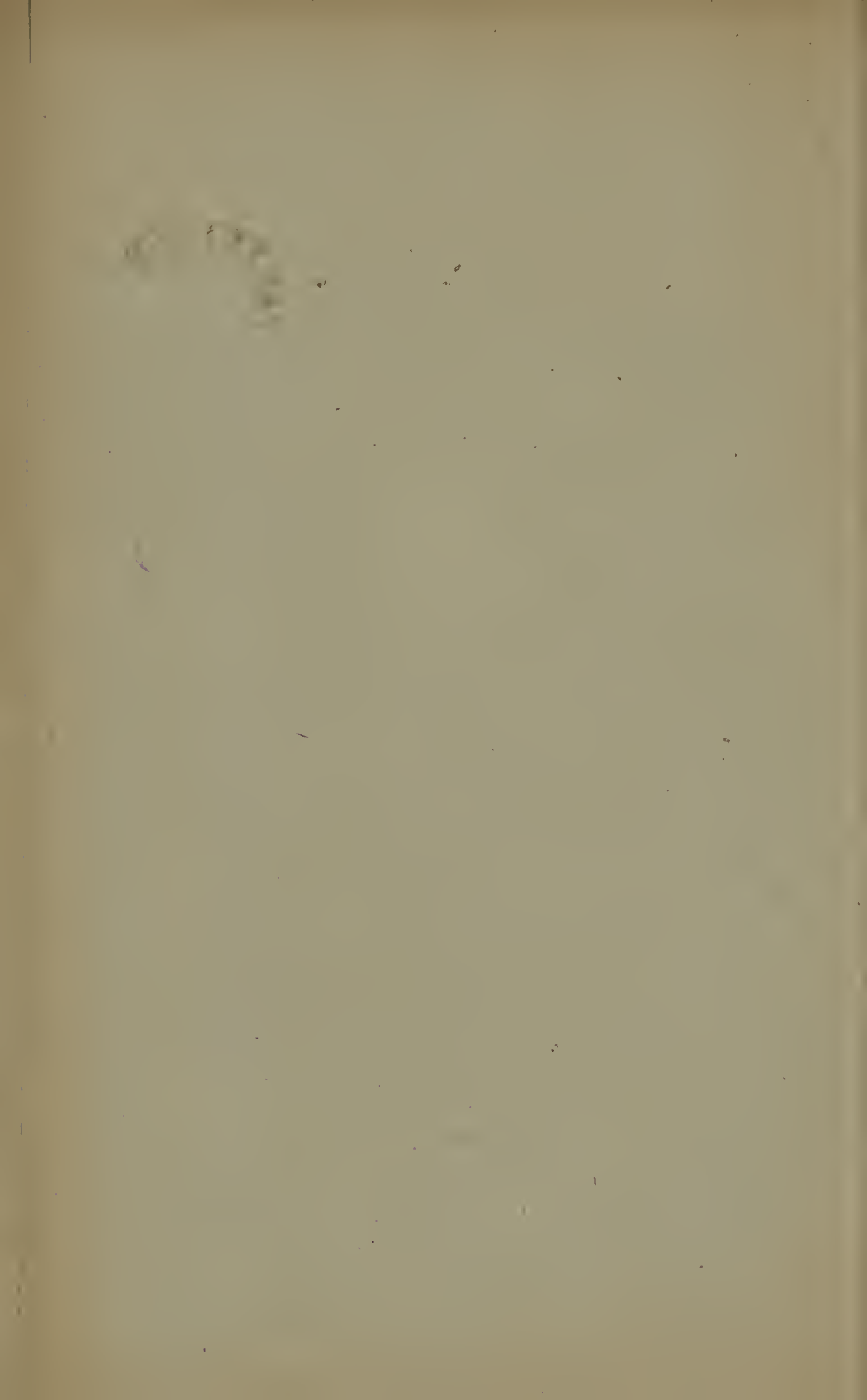
Le 3 Janvier 1933



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1933



COMPTE RENDU

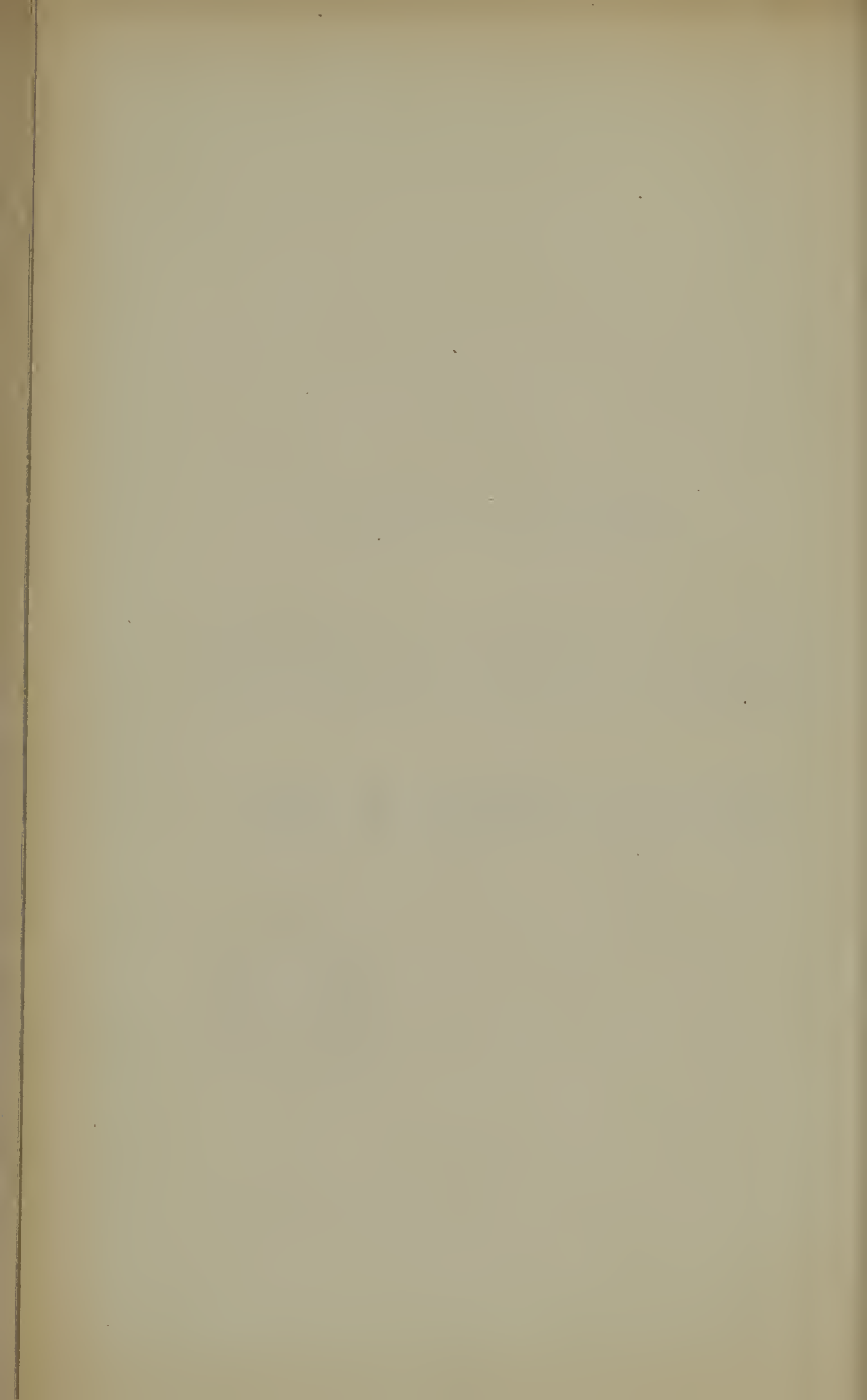
DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS





COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

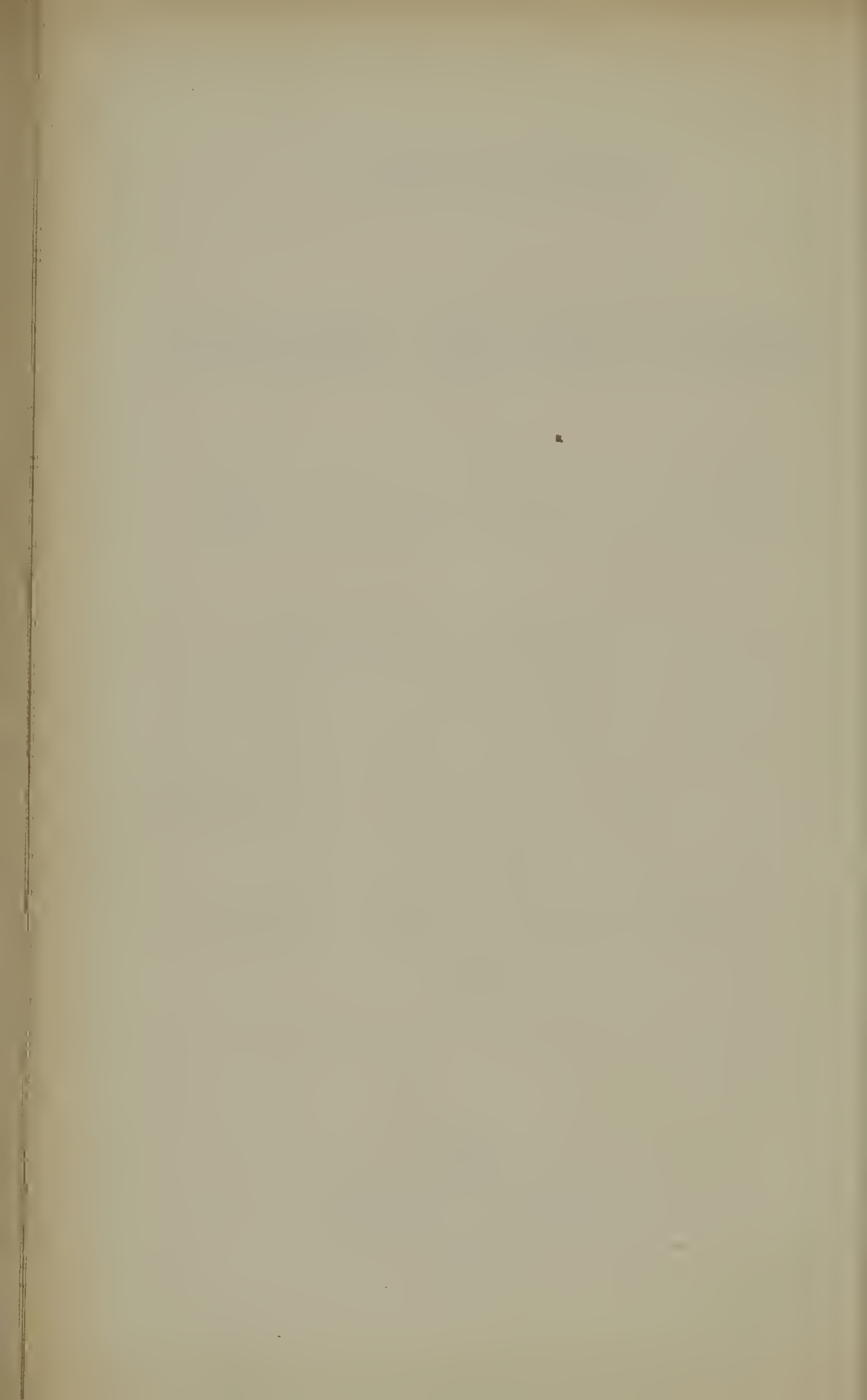
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 3 Janvier 1933



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8
1933



LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

au 1er Janvier 1933 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

DATES de la nomination		Noms et Adresses.
		MM.
Mai	1907	Martin (Henri), 4, avenue Friedland, VIIIe.
Juillet	1908	Sommelet, PFP, PH, hôpital Cochin, XIVe.
Novembre	1908	Poulenc (Camille), 40, avenue de Saxe, VIIe.
Mai	1909	Guillaumin (A.), 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
Juillet	1909	Tiffeneau, PFM, PH, Hôtel-Dieu, IVe.
Mai	1910	Guérin, PFP, PIA, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Juin	1911	Michel, 5, rue Robert-Planquette, XVIIIe.
Octobre	1911	Delépine, PCF, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Novembre	1911	Leroux, PH, hôpital Saint-Louis, Xe.
Juillet	1912	Lemeland (P.), 81, rue Jouffroy, XVIIe.
Juin	1913	André, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIIIe.
Octobre	1913	Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, Xe.
Juin	1914	Javillier, PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
Juillet	1914	Bernier, 11, rue Mansart, IXe.
Juillet	1914	Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine).
Mai	1919	Perrot, PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Juin	1919	Lesure, 70, rue du Bac, VIIe.
Juillet	1919	Huerre, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
Juillet	1919	Damiens, PFP, 23 *bis*, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).
Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, Ier.
Juin	1920	Lantenois, 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juillet	1920	Fabre (R.), PFP, PH, hôpital Necker, XVe.
Octobre	1920	Radais, PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1921	Buisson, 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
Juillet	1921	Pénau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
Juillet	1921	Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat, 227, boulevard Pereire, XVIe.
Octobre	1922	Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, Ve.
Mai	1923	Bouvet, 4, rue Thénard, Ve.
Octobre	1923	Picon, AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIVe.
Décembre	1923	Bailly (O.), 1, place du Panthéon, Ve.

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelles ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

DATES de la nomination		Noms et Adresses.
		MM.
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), 26, rue Desrenaudes, XVIIe.
Avril	1925	Weitz, 1, rue Delouvain, XIXe.
Juin	1925	Bagros, 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut, 21, rue du Vieux-Colombier, VIe.
Janvier	1926	Aubry, 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Maseré, AFP, PH, 200, faubourg Saint-Denis, X^e.
Mai	1926	Maheu, 44, avenue du Maine, XIVe.
Juin	1926	Rothéa, PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq, 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine).
Juillet	1926	Coutière, PFP, 20, rue de Tournon, VIe.
Décembre	1926	Toraude, 63, boulevard Saint-Michel, V^e.
Mai	1927	Launoy, AFP, 4, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.
Juillet	1927	Martin (Félix), 6, rue Froideveaux, XIVe.
Mai	1928	Tassilly, PFP, 11, rue Lagarde, V^e.
Avril	1929	Liot, 47, quai de la Tournelle, V^e.
Juillet	1929	Bruère, PM., 5, rue Boucicaut, XVe.
Nov.	1929	Barthet, 1, rue de Phalsbourg, XVIIe.
Avril	1930	Hazard, PH, AFM, Hôpital Trousseau, avenue Michel Bizot, XIIe.
Octobre	1930	Lormand, 47, rue de Babylone, VIIe
Avril	1931	Boinot, 52, rue La Bruyère, IXe.
Mai	1931	Bedel. AFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet	1931	Delange, 129, quai d'Issy, à Issy (Seine).
Novembre	1931	Delaby, AFP. 13, rue Pierre-Nicole, V^e.
Mai	1932	Réaubourg, 29, rue Jouvenet, XVIe.
Juillet	1932	Perdrigeat, 10, rue d'Ouessant, XVe.
Octobre	1932	Leprince, 62, rue de la Tour, XVIe.

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	
		MM.
1883	1910	Guinochet, PH, 14, av. Depoilly, Nice et 9, rue Neuve, Versailles.
1883	1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Elysées, VIIIe.
1884	1913	Léger, PH, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).
1888	1920	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IVe.
1889	1921	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VIIe.
1889	1921	Béhal, PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
1889	1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1900	1925	Guerbet, PFP, PH, 17, avenue de l'Observatoire, VIe.
1900	1925	Choay, 9, rue Brown-Séquard, XVe.
1900	1925	Cousin, PH, 75, rue Cambronne, XVe.
1901	1926	Vaudin, 43, avenue de Saxe, VIIe.
1902	1927	François (M.), PH, 2, rue Garnier, Chatenay-Malabry (Seine).
1903	1928	Carette, 5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.).
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, hôpital de la Charité, rue Jacob, VIe.
1903	1928	Dufau, 56, rue du Cherche-Midi, VIe.
1904	1931	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey, PFP, PH, Hôpital St-Antoine, XIIe.
1904	1931	Dumesnil, 10, rue de Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris, PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, V^e.
1905	1932	Lefèvre (C.), 66, rue de la Pompe, XVIe.
1905	1932	Fourneau (Ern.), 24, rue Dutot, XVe.
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
1906	1933	Meillère (G.), 15, rue du Cherche-Midi, XVe.

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
1913	Cazeneuve (P), sénateur du Rhône, 17, rue Duroc, VIIe.
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIVe.
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, Ve.
1924	Dorveaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris, 58, avenue d'Orléans, XIVe.
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.
1929	Fosse, membre de l'Institut, professeur au Muséum, rue de Buffon, Ve.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120.

MM.

Antoine, à Salbris (Loir-et-Cher). 1894.
Arnold, 100, rue de Paris, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 1928.
Arnould, à Chauvency-St-Hubert, par Montmédy (Meuse), 1893.
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.
Bartbe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.
Baudot, 4, rue Mariotte à Dijon (Côte-d'Or), 1914.
Beauvisage, 27, boulevard de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.
Bernhard, à Vernon (Eure), 1893.
Bernou, à Châteaubriand (Loire-Inférieure), 1888.
Biais, DEMP, à Limoges, 1931.
Brachin, A., à Joinville (Haute-Marne), 1906.
Bræmer, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1899.
Bridon, 27, rue Victor Hugo, à Mâcon, 1931.
Camboulives (P.), à Albi (Tarn), 1920.
Canals, PFP, Montpellier. 1928.
Capdeville, à Aix (Bouches-du-Rhône), 1887.
Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.
Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Comère, quai de Taunis, à Toulouse (Hte-Garonne), 1899.
Coreil, à Toulon (Var), 1896).
Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados),. 1908).
David (Constant), 49, rue de Bitche à Courbevoie (Seine), 1903).
Dejean, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), 1910.
Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895).

MM.

Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vicby (Allier), 1929.
Domergue, PEMP, 341, rue Paradis à Marseille (B.-du-Rhône), 1892.
Dupain, à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Dupuis (B.), à Puteaux (Seine), 40, rue Sadi-Carnot. 1888.
Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Fonzes-Diacon, PFP, à Montpellier (Hérault), 1923.
Fructus, rue des Trois Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Galimard, 145, rue Yves Le Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Gallois, à Guignes-Rabutin (S.-M.), 1928.
Gascard (A.), PEMP, à Rouen (Seine-Inférieure), 1894.
Gastard, 1, rue de Chateaudun, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
Gautrelet, à Montcenis (S.-et-L.), 1893.
Gérard (René), PU, à Montmerle, par Treffort (Ain), 1887.
Gérard (Ern.), PFMP, à Lille (Nord), 1892.
Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.
Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924).
Godfrin, 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919).
Grélot, PFP, à Nancy (M.-et-M.), 1903.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
Gros (R.), rue Delille, Clermont-Ferrand, 1929.
Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.
Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.
Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

MM.

Guyot (R.), Bordeaux, rue Margaux, 1928.
Hamel, place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger (Algérie), 1890.
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1888.
Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
Juillet, AFP, Montpellier (H.). 1921.
Kauffeisen, 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, 33, rue des Lices, à Angers (M.-et-L)., 1911.
Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurent, PEMP, Rennes, 1929.
Lavialle, PFP, Strashourg, 1929.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (E.-et-L.). 1925.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Leprince, 62, rue de la Tour à Paris, 1888.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Lieutard, PM, 30, rue Ernest-Renan, à Paris.
Lobstein. PFP, Strasbourg, 1929.
Malbot (A.), à Alger (Algérie), 1900.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, à Alger (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, à Lyon, 1931.
Marguery, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1905.
Maronneau (G.), PM, 16, avenue du Polygone, à Vincennes (Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, hôpital militaire, rue Leyteyre, à Bordeaux, 1923.
Mengus, 45, faubourg de Pierres à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Montignie, 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing, 1931.
Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Nicklès, PH, à Besançon (Doubs), 1924.
Paget, PEMP, Lille, 1929,

MM.

Pancier, DEMP, d'Amiens, 1931.
Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
Pecker, PM, pharmacien, colonel, Entrepôt de Saint-Cyr l'Ecole (Seine-et-Oise) 1926.
Périer, PM, Pharmacien, lieutenant-colonel, 86, rue Jules-Ferry, Hanoï Indo-Chine 1925.
Piault, 91, rue Gambetta, à Saint-Dizier (H.-Marne), 1914.
Pinard, 22, rue de l'Arsenal à Angoulême (Charente), 1903.
Quériault, place du 18 octobre, à Châteaudun (E.-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérès à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, 114, rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919.
Richard (E.), PEMP, Rouen (Seine-Inférieure), 1927.
Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers, 1928.
Rodillon, 38, rue Simon Bolivar, à Paris XIXe, 1921.
Rœser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XIe, 1892.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, 1923.
Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, 29, av. Charras, Clermont-Ferrand, 1929.
Saint-Sernin, PCM, à Brest (Finistère), 1913.
De Saint-Stéban, 59, rue Montpensier, 1924.
Sarthou, PM, à Paris, 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon (Antoine), 7, boulev. des Belges, à Lyon (Rhône), 1888.
Tardieu, à Sisteron (B.-A.), 1898.
Thibault, 7, rue des 7 Prêtres à Nevers, 1928.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon (Doubs), 1901.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), AFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Vernes, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), 1909.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60.

MM.

Beguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Beguin (Ch.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Braecke (Mlle), 52, rue Traversière, Bruxelles, 1927.
Breugelmans, 6, rue Veeweyde à Bruxelles, 1924.
Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.
Cignoli (Francisco), professeur de la Faculté de Médecine de Rosario de Santa Fé, République Argentine, 1931.
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Dominguez, Professeur de Pharmacologie à l'Ecole de Pharmacie, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles, Bruxelles, 1898.
Ekecrantz (Thor.), PU, Stockholm, 1914.
Emmanuel (E.), professenr de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes.
Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Figueroa (Dolorès de), à Mentaza (Cuba), 1888.
Fontoura (C.), Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G.-P.), 42, Cannon Street, Londres, 1925.
Georgiadès, au Caire, 1919.
Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrograd, 1914.
Golaz (H.), professeur de Pharmacie galénique à l'Uuiversité de Lausanne, 1931.
Greenish (H.), PEP, 1917, Bloombury-Square à Londres, 1903.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Hofman (J. J.), 4, Schenkveg à La Haye, 1912.
Holmes, Londres, 1922.
Idris (T. H. W.), à Londres, 1904.
Issoglio, Turin, 1927.
Van Itallie (L.), PT, à Leyde, 1901.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, 4, rue de France, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
Van Ledden Hulsebosch, (M. L. Q.), Amsterdam, 1911.
Lendner, P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, Pharmaceuticat Society, 17, Bloomsburg Square, à Londres, 1929.
~~Mac-Alister (Sir Donald), à Glascow, 1903.~~
Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Buenos-Aires, 1924.

MM.

F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, â Hal (Belgique), 1923.

Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.

Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas, Vénézuela, 1931.

Panas, à Smyrne, 1887.

Pattou, président de la Nationale Pharmaceutique de Belgique, 82, avenue des Nations, 1931.

Poulsson, PU, à Oslo (Norvège), 1903.

Reimers (M. N.), Löve Apotek, à Aarbus (Danemark), 1903.

Reyes, Buenos-Aires, 1904.

Sampaïo, à Saint-Paul (Brésil , 1889.

Scboofs (M.). professeur à l'Université de Liège, 1931.

Van Schoor, 20, rue Vondel, à Anvers, 1923.

Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro, Brésil, 1931.

Tschircb, PU, à Berne, 1893.

Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.

Waller, à Götteborg (Suède), 1903.

Wallner, PEP, 13-4 boulevard Estonia, Tallin, Reval (Esthonie), 1929.

Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège, 1931.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803)

Années	Présidents (1)	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1806	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin [3].	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1865............	Réveil.	De 1891 à 1899..........	Schmidt
De 1866 à 1875..........	Baudrimont.	De 1899 à 1900..........	Sonnié-Moret
De 1876 à 1890	F. Würtz.	De 1901 à 1919..........	Guinochet.
		Depuis 1920.............	Bourdier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevalier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1843	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy pére.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet pèrc.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondcau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1358	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1811	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Bulgnet. Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Drayer.

Années.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1887	Desnoix.	Thibault Paul-E..	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinoy.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault Pierre-E.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault Paul-E..	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefébvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Penau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	Lefèvre Ch.	Bouvet	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault	»
1932	Cordier.	Bailly O.	»	»

BUREAU POUR 1933.

Président............ MM. SOMMELET.
Vice-Président....... H. MARTIN.
Secrétaire général.... BOUGAULT.
Trésorier........... LESURE.
Archiviste........... BOURDIER.
Secrétaire annuel..... Ch.-O. GUILLAUMIN.

SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS DU 3 JANVIER 1933.

Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, *pendant l'année 1932*, par M. O. Bailly, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président, mes chers Collègues,

Que mes premières paroles soient pour vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant le poste de Secrétaire annuel de notre Société, pour dire à notre Secrétaire général toute la reconnaissance que je lui dois pour la sollicitude qu'il m'a témoignée et pour vous assurer que j'ai accompli ma tâche avec une véritable joie et que j'en garderai le plus agréable souvenir.

La mort, « ce gouffre où tout semble s'engloutir », nous a prématurément ravi **Pierre Breteau**. Il était parmi les plus assidus à nos séances et la part qu'il prenait à nos discussions était la preuve de l'intérêt qu'il portait à nos travaux. Nous garderons fidèlement sa mémoire.

Nous avons ouvert les portes de notre Société à trois nouveaux membres résidants, MM. **Réaubourg**, **Perdrigeat** et **Leprince** et je suis heureux de leur renouveler nos souhaits de bienvenue.

Nous avons eu le bonheur d'applaudir à la nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur de M. **Tassilly** promu Officier et de MM. **Bagros** et **Boinot** promus Chevaliers.

L'Académie des Sciences a décerné à feu **Marc Bridel** la totalité du prix Jecker. C'est un grand honneur qui rejaillit sur notre Societé et qui vient nous rappeler le souvenir de ce savant qui fut, à la fois, un grand travailleur, un chercheur heureux et un véritable apôtre.

M. **Bougault** a assumé la présidence de la Société de Chimie biologique et a eu, à ce titre, à adresser à M. le Professeur **von Euler**, lauréat du prix Nobel, les souhaits de bienvenue des chimistes français. Il y a quelques jours à

peine et ainsi que vient de vous le rappeler M. le Président, notre Secrétaire général a été élu membre de l'Académie de Médecine en remplacement de **Pierre Breteau**.

La section des Sciences pharmacologiques du Congrès de Bruxelles a tenu ses réunions sous la Présidence d'honneur de M. **Hérissey** que nous avions chargé de représenter notre Société à ce Congrès. M. **Hérissey** a été, également, nommé membre correspondant de la Société suisse de Pharmacie.

M. **Fabre** a succédé à **Marc Bridel** comme Secrétaire général de la Société de Chimie biologique.

M. **Bruère** a reçu de l'Académie de Médecine le prix Clarens et il a été nommé membre de la Société chimique de Roumanie.

M. **Lormand** a été nommé Secrétaire technique de la Commission du Codex.

M. **Cordier** a été réélu Conseiller prud'homme de la Seine.

M. **Toraude** a reçu la Médaille d'or de l'Hygiène publique.

MM. **Lantenois** et **Penau** ont été nommés membres de la Commission du Codex.

Nous avons adopté un vœu de M. **Rothéa** tendant à faire du diplôme de pharmacien l'équivalent de celui de licencié en ce qui concerne les concours d'entrée dans les Ministères, les Administrations publiques et les laboratoires qui en dépendent.

Trois de nos séances ont été en grande partie consacrées à l'étude du rapport de la Commission de Contrôle biologique des médicaments. Je vous rappelle le concours précieux que nous ont apporté en cette circonstance M. **Henri Martin** et M. le Doyen **Radais** dont nous avons fait nôtre le vœu encore présent à vos mémoires.

Sur l'initiative de M. **Bruère** notre Société a commémoré le centenaire de **Georges-Simon Serullas** dont M. **Bruère** et M. **Meillère** ont éloquemment retracé les brillants états de service et la belle carrière scientifique.

Réunis en Assemblée générale, nous avons examiné la question de la transformation de la Société de Pharmacie de Paris en Académie de Pharmacie et discuté la proposition de statuts dont nous avions été saisis par notre très dévoué

Secrétaire général. A l'unanimité des 54 membres présents, nous avons approuvé le principe de cette transformation et chargé notre bureau d'en poursuivre la réalisation.

Il me reste maintenant pour me conformer à l'usage, à vous faire un bref résumé des travaux présentés à la Société de Pharmacie au cours de l'année écoulée.

Je commencerai par ceux de pharmacie et de pratique professionnelle qui ont fait l'objet de treize communications.

M. **Bougault** nous en a présenté cinq, soit un travail de MM. **Morvillez** et **Leclercq** sur la fixation de l'iode par les teintures officinales ; deux recherches de MM. **Golse** et **Hugot** d'une part et de M. **Morvillez** et Mlle **Defossez** d'autre part, sur la réaction de Pecker et sa relation avec la présence du cuivre dans l'eau distillée de laurier-cerise ; un mémoire de MM. **Vintilesco** et **Bibesco** relatif à des recherches chimiques comparatives sur les ovaires de quelques espèces animales et sur les poudres d'ovaires du commerce, enfin, un travail de M. **Eury**, sur la recherche et le dosage de l'antipyrine dans le pyramidon, basé sur la formation d'un composé antipyrine-oxyde de mercure.

M. **Goris** nous a communiqué un mémoire de MM. **Fernandez** et **Nocias** sur le dosage de la santonine, basé sur l'emploi de la 2.4. dinitrophénylhydrazine.

M. **Fabre** nous a résumé un travail de MM **Canals** et **Baumelon** sur la viscosité des sirops pharmaceutiques.

M. **Kahane** nous a décrit le dosage du titane dans les pommades, après destruction perchlorique de la matière organique.

M. **Chapelle** nous a entretenu de la question de l'Apiol et de la falsification de ce médicament par le phosphate de crésyle.

M. **André Choay** nous a exposé les résultats de ses recherches sur la présence et la conservation des propriétés biologiques dans les poudres d'organes. Ces préparations permettent d'accumuler le matériel expérimental nécessaire aux laboratoires pour leurs recherches et assurent à l'officine un approvisionnement en médicaments d'une stabilité remarquable.

M. Rothéa nous a parlé du dosage du bismuth à l'état liposoluble en solution huileuse.

M. Bouvet nous a fait revivre la préparation et la vente de l'eau de mélisse et de la thériaque par l'Ecole gratuite de Pharmacie, création de la Société libre des pharmaciens de Paris.

Enfin M. Réaubourg nous a exposé, d'une façon particulièrement documentée, le fonctionnement pharmaceutique des assurances sociales en Allemagne.

La Matière Médicale a retenu l'attention de cinq de nos collègues.

M. Mascré a étudié avec M. Génot la culture du Lobelia inflata. Les drogues sèches obtenues possèdent un titre alcaloïdique égal à celui des meilleurs échantillons commerciaux.

M. André nous a exposé l'histoire de l'Arachide.

M. Bougault nous a analysé un travail de M. Emmanuel sur l'action hypoglycémiante des feuilles de murier.

MM. Maheu et Weitz nous ont entretenu de trois nouveaux fruits vermifuges de Madagascar appartenant aux genres Combretum et Quisqualis et présentant un grand intérêt pour les indigènes de notre belle colonie.

M. Mascré nous a présenté les premiers résultats d'un travail qu'il a entrepris avec Mlle Jeanne Lévy et M. Cahen sur l'essai physiologique des poudres de scille. Les auteurs ont étudié divers modes d'extraction des principes actifs en vue de la préparation du liquide destiné aux essais par la méthode de perfusion lente chez le Chien et ils préconisent l'emploi d'un infusé aqueux.

Nous relevons dans le domaine de la Chimie organique quatre communications particulièrement intéressantes.

M. Fleury a étudié les glycérophosphomolybdates et montré que, tout comme l'acide phosphorique, les deux acides glycérophosphoriques isomériques sont susceptibles de se combiner à l'acide molybdique. Il a pu isoler, à l'état cristallisé, les β glycérophosphomolybdates de sodium et de potassium.

M. Delépine nous a fait part de l'isolement à l'état cristallisé de l'α glycérophosphate de sodium dû à MM. Charpen-

tier et **Bocquet**. Ce sel est constitué par de magnifiques cristaux qui retiennent 6 molécules d'eau et qui ne montrent pas le moindre caractère d'hygroscopicité. MM. **Charpentier** et **Bocquet** en ont fait une étude très complète et ont notamment pu le dédoubler en ses deux composants actifs ce qui constitue, si l'on songe à la difficulté d'un semblable sujet, une fort belle réussite.

M. **Bougault** nous a entretenu d'un travail de M. **Schuster** sur la composition de l'huile d'arachides, nouveau chapitre d'un très bel ensemble de recherches qui font le plus grand honneur au jeune confrère qui les poursuit avec un esprit de persévérance vraiment digne de nos éloges.

Enfin, M. **Fleury** nous a relaté les travaux qu'il a entrepris avec M. **Lange** sur la réaction signalée il y a quelques années par Malaprade. Les auteurs ont, non seulement résolu un intéressant problème de chimie analytique en mettant au point une méthode de dosage de l'acide periodique, du formol et de l'acide formique en présence d'acide iodique, mais ils ont effectué une étude très poussée de l'action de l'acide periodique sur plusieurs polyols, sur de nombreux acides alcools et sur quelques sucres. Les résultats auxquels ils sont parvenus sont des plus remarquables et ils nous réservent certainement d'intéressantes applications. Je me reprocherais de ne pas en souligner l'importance.

La chimie analytique a fait l'objet de onze communications.

M. **Bruère** nous a décrit une méthode rapide de dosage du gluten sec dans les farines avec établissement de l'indice d'étalement pour le chiffrage de l'élasticité ; il nous a entretenu de la normalisation du dosage de l'acidité sulfurique des farines au pH voisin de 8,2 par le jeu combiné de 2 indicateurs colorés, la phénolphtaléïne et le rouge de phénol ; enfin il nous a parlé de la détection micro colorimétrique pour l'examen des farines, des pâtes et des pains.

M. **Cuny** nous a exposé un mode d'évaluation du cobaltonitrite sodicopotassique consistant à dissoudre ce corps dans HCl et à doser, après départ de l'excès d'acide, la somme des chlorures formés.

M. **Lesure** avec ses collaborateurs MM. **Thomas** et **Levagne**, a étudié l'application de la cellule photo-électrique au microdosage du soufre et il nous a décrit en détail le dispositif utilisé à cet effet.

M. **Picon** a mis au point une méthode de microdosage du carbone à l'état organique dans les eaux, susceptible de rendre les plus grands services pour l'étude et pour la surveillance de la purification des eaux de rivière et des eaux usées.

M. **Bougault** a constaté que l'addition d'un gramme de borate de sodium par litre de solution titrée d'hyposulfite de sodium empêche l'altération de cette solution et il nous a signalé, avec M. **Cattelain**, la nécessité d'avoir recours à du zinc chimiquement pur pour le dosage du chlore et du brome dans un mélange de chlorure et de bromure.

M. **Kahane** nous a exposé son étude sur le dosage de l'arsenic dans les médicaments.

M. **Fleury** nous a présenté au nom de M. **Ionesco Matiu** et de Mme **Popesco**, un travail sur le dosage des ions phosphorique et glycérophosphorique par la méthode mercurimétrique.

M. **Bougault** nous a résumé une nouvelle méthode, due à MM. **Blanchetière** et **Arnoux**, de semi-microdosage et de microdosage du magnésium basée sur la formation du complexe $MgI^2, 2 (CH^2)^6N^4$ $10 H^2O$ et son hydrolyse par SO^4H^2 titré.

Enfin, la Chimie biologique est également à l'honneur avec onze communications.

M. **Lecoq** nous a entretenu au nom de M. **Chaband** et au sien d'un volumineux calcul amygdalien.

M. **Fleury** au nom de M. **Danet** nous a présenté une abaque permettant le calcul rapide de la constante d'Ambard et il nous a exposé un travail de MM. **Paget**, **Langeron** et **Devriendt** sur le dosage, la localisation et l'élimination du bismuth dans l'organisme.

MM. **André** et **Lecoq** ont étudié l'action sur la croissance et sur le rachitisme expérimental du Rat de quelques huiles de Poissons cartilagineux. Ils ont constaté que les huiles de foie

de Squales et de Raies jouissent d'une action vitaminique très appréciable.

M. **Lecoq** a comparé, avec M. **Villuis**, l'action des différents composés inorganiques du phosphore figurant à la Pharmacopée française sur le rachitisme expérimental. L'action calcifiante du phosphure de zinc et des hypophosphites de sodium et de calcium est pratiquement nulle, tandis que celle des divers phosphates est, par contre, très nette et d'autant plus marquée que la molécule phosphorique est moins saturée.

M. **Lesure**, avec M. **Thomas**, a étudié le dosage du soufre sanguin et du soufre urinaire et il nous a exposé les détails de techniques qui pourront rendre à nos confrères analystes d'appréciables services.

M. **Fabre** nous a résumé les recherches de Mlle **Grenu** sur les variations de la composition du plasma en anions et en cations sous l'influence de l'anesthésie chloroformique chez le Chien.

M. **Hérissey** a mis au point une technique permettant l'extraction facile de nombreux hétérosides végétaux et il nous a présenté, à cette occasion, un très bel échantillon de lusitanicoside, hétéroside du *Cerasus lusitanica* dont il poursuit l'étude.

M. **André Girard**, dont on connait la contribution capitale à l'étude des hormones femelles, nous a entretenu de la standardisation internationale des préparations de folliculine. Il nous a, à cette occasion, résumé la captivante histoire chimique et pharmacodynamique de cette hormone dont il nous a montré un magnifique échantillon destiné à concourir à la constitution de la majeure partie du standard international.

M. **Bougault** nous a résumé un mémoire de M. Khouri sur la recherche qualitative clinique de l'acide β oxybutyrique.

Enfin, j'ai eu l'honneur au cours d'une conférence sur le Carotène, de vous résumer mes propres recherches, effectuées en collaboration avec M. Roger Netter, sur la présence de quantités importantes de β carotène dans la cortico-surrénale.

Telle est brièvement résumée l'activité de notre Société en l'an 1932.

Nous pouvons, sans orgueil mais avec fierté, nous en déclarer satisfaits, car la moisson n'est pas à dédaigner et peu de sociétés pourraient, à vrai dire, se réclamer d'une telle variété et d'un tel intérêt dans les communications d'une année.

Il est réconfortant de constater que nombre d'élèves distingués, formés dans les laboratoires de nos Facultés ou dans ceux de nos hopitaux, continuent à exercer leurs facultés intellectuelles à une aussi noble tâche que la recherche scientifique et que la pharmacie est certainement l'une des professions où l'on « glisse » le moins, selon l'expression de Jules Payot « à l'exercice machinal du métier ».

La transformation en Académie de Pharmacie de la Société de Pharmacie de Paris, par le relief qu'en acquerraient nos travaux ne pourrait que stimuler un tel état d'esprit et augmenter, encore, le nombre et l'importance des communications qui nous sont adressées pour le plus grand profit de la science française et pour l'universelle renommée d'une profession qui a compté un Charles Tanret parmi ses membres.

Que les nouveaux confrères qui, encouragés par la perspective de devenir un jour des nôtres, prendraient la résolution de consacrer un peu de leur temps à la recherche désintéressée, se disent bien qu'ils seraient, en dehors même de cette considération, rapidement et largement payés de leur peine. Outre qu'ils y gagneraient l'estime de leurs maîtres et la considération de leurs concitoyens, ils s'apercevraient bien vite, en effet, que l'on peut dire de la recherche scientifique ce que Jules Payot, que l'on ne saurait trop citer en semblable matière et à qui je dois personnellement tant de reconnaissance, a dit du travail intellectuel en général : « qu'elle n'empêche pas seulement l'esprit d'être envahi par les contrariétés et les menus tracas, mais qu'elle est par elle-même une source vive de bonheur, qu'elle nous élève bien au-dessus du vulgaire et qu'elle nous fait entrer sur un pied d'égalité parfaite et de charmante intimité dans la société des plus grands et des plus nobles esprits ».

Allocution de M. Cordier, Président sortant.

Au moment de quitter le fauteuil présidentiel où la bienveillance de vos suffrages m'a porté, j'éprouve encore la même appréhension qu'au début de mes fonctions, tant la tâche à remplir m'a toujours paru redoutable à bien exercer.

Les savantes communications et les brillantes conférences, dont M. le Secrétaire annuel vient, dans son remarquable rapport, de vous faire une scrupuleuse analyse gagnent chaque année en ampleur et embrassent des sujets de plus en plus variés. Pour les entendre exposer par leurs auteurs, comme ces travaux méritaient de l'être, votre assiduité aux séances a été tout à fait remarquée. Je vous en félicite. Précieux témoignage de l'intérêt que vous attachez à la vitalité de notre Société, votre Bureau n'a pas été insensible à cette marque d'estime. J'ai le devoir de vous en remercier profondément. De même que je vous exprime toute ma reconnaissance pour la sympathie dont vous m'avez entouré et qui a atténué, dans une certaine mesure, le trac du débutant dont je n'ai cependant jamais pu complètement me départir — J'aurais voulu pouvoir faire mieux —. Ce que j'ai pu montrer, je le dois surtout à l'appui de votre excellent Secrétaire général que je ne saurais trop remercier de son amitié inaltérable et de ses précieux conseils, à la collaboration dévouée de votre Secrétaire annuel, M. Bailly, et à celle de tous les Membres du Bureau : votre Archiviste, votre Trésorier, qui voudront bien trouver ici l'expression de ma gratitude.

En passant le flambeau à M. le Professeur Sommelet que je m'honore d'avoir eu comme élève, et quel élève, aux travaux pratiques de 1re année, je remets les destinées de la Société de Pharmacie entre les mains d'un homme particulièrement apprécié pour sa scrupuleuse conscience scientifique et la droiture de son caractère.

Notre vieille Société verra luire, je l'espère, sous son sceptre, sa transformation en Académie de Pharmacie. La réalisation de ce projet est des plus souhaitables pour l'étude

des grands problèmes qui embrassent la pharmacie et l'industrie pharmaceutique.

Erigée en Académie, le prestige de la Société de Pharmacie serait accru et son autorité gagnerait à s'étendre, qu'il s'agisse du maintien du patrimoine moral de la profession ou des mesures à prendre pour assurer la sauvegarde des intérêts généraux qui touchent à la protection de la santé publique.

Complétée, je voudrais pouvoir l'espérer, par la promulgation prochaine de « l'Ordre des Pharmaciens », l'Académie de Pharmacie serait, elle aussi, dans le cadre scientifique par ses avis précieux et autorisés, un organisme suprême de moralisation. Rien n'est plus nécessaire dans les temps présents.

J'aime profondément ma profession ; je l'aime parce qu'elle confère l'indépendance et que, sous la seule responsabilité du diplôme, son exploitation rationnelle ne connaît aucune entrave. Mais ce libre exercice ne saurait, sans nuire à la dignité du Corps tout entier, laisser porter la moindre atteinte à sa juste réputation. L'Ordre des Pharmaciens ne tend pas à autre chose.

Emanation de tous les pharmaciens régulièrement inscrits, il ne menace personne et n'a d'autre prétention que de donner à chacun de ses membres, par une sélection ordonnée et dans le respect des règles de la déontologie professionnelle, la possibilité de s'élever par son seul mérite et en toute indépendance.

Au seuil de l'année qui commence, j'appelle de tous mes vœux la réalisation de ces projets, générateurs de bienfaits pour la pharmacie et j'y ajoute les souhaits que je forme pour votre bonheur, votre santé et celle de ceux qui vous sont chers.

Conformément à votre décision, j'invite M. le Professeur Sommelet à occuper le fauteuil de la présidence, mon ami le Docteur Henri Martin à assurer la vice-présidence et M. Ch O. Guillaumin à remplir les fonctions de Secrétaire annuel.

Allocution de M. Sommelet, Président.

Au moment où je vais avoir l'honneur de présider les séances de la Société de Pharmacie, je vous demanderai, mes chers Collègues, de vous joindre à moi pour exprimer à notre Président sortant, en votre nom et au nom du Bureau de la Société, les sentiments d'affectueuse sympathie que nous éprouvons pour lui. Il a apporté, au cours de l'année écoulée, dans l'exercice de ses fonctions présidentielles, une autorité si discrète et une affabilité si grande qu'il en doit être sincèrement remercié. Les discussions qu'il a eu à conduire se sont toujours développées avec une belle tenue et lui ont permis de révéler une connaissance approfondie des intérêts de notre profession ainsi qu'une érudition que sa modestie ne permet pas, d'ordinaire, de distinguer.

Je m'efforcerai de m'inspirer de l'exemple qu'il m'a donné pendant la durée de sa présidence.

La Société de Pharmacie m'accueillit parmi ses membres en 1908; j'y entrai sous les auspices de Bourquelot. Comme je lui faisais, en effet, visite, l'année précédente, ainsi que doit faire auprès de ses anciens, tout pharmacien des hôpitaux nouvellement nommé, il me demanda, au cours de l'entrevue, si je n'avais pas l'ambition de faire, un jour, partie de la Société dont il était, alors, secrétaire général. Cette offre si flatteuse ne me rendit pas peu fier et ma réponse ayant été, cela va sans dire, affirmative, ma candidature et mon élection s'ensuivirent. Permettez-moi, à cette occasion, d'évoquer avec respect la mémoire de ce grand savant en souvenir reconnaissant de la preuve de confiance qu'il me donnait alors.

M. Bougault, par sa cordiale intervention, a bien voulu confirmer, en quelque sorte, le geste de son maître à mon égard, en demandant au Bureau de me désigner à vos suffrages pour la succession de M Cordier. Je dois à votre indulgence, mes chers Collègues, d'avoir vu l'Assemblée ratifier ce choix ; aussi, veuillez trouver ici l'expression de ma sincère gratitude, car ce n'est ni à mon assiduité aux séances, ni à l'activité scientifique que j'y ai manifestée que

je dois de prendre, aujourd'hui, possession du fauteuil présidentiel.

La mission de diriger vos débats, pour infiniment honorable qu'elle est, n'implique pas nécessairement, qu'elle sera remplie avec maîtrise, même si elle est confiée à un professeur de l'Ecole de Pharmacie; le nombre et la variété des questions traitées et des communications présentées devant vous exigent un arbitre d'une compétence étendue et d'une érudition sans lacune ; je n'aurai, à leur défaut, à vous apporter que de la bonne volonté.

Les membres de la Société de Pharmacie viennent à elle des divers points de l'horizon pharmaceutique : membres de l'enseignement, pharmaciens militaires, fabricants de produits chimiques et pharmaceutiques, collaborateurs scientifiques de l'industrie, praticiens. On en pourrait conclure à l'existence, parmi eux, d'une diversité d'aspirations assez grande en raison de tout ce que la spécialisation peut entraîner d'habitudes d'esprit et de manières de voir particulières : or, vous savez qu'il n'en est rien et que dans ce milieu, les tendances individuelles s'effacent et se fondent en un accord unanime, résultat certain de l'éducation reçue en commun à la Faculté et de l'identité de formation qui en résulte pour tous. De là découlent, sans doute aussi, l'entente parfaite et la bienveillante urbanité qui caractérisent l'atmosphère de nos réunions.

La Société de Pharmacie n'est pas seulement une association où l'estime réciproque est le lien commun et qui réalise, ainsi, l'un des buts mentionnés au premier article de ses statuts, à savoir « de resserrer les liens de la confraternité entre les pharmaciens de France et de l'étranger » ; elle a, pleinement aussi, atteint l'autre fin qu'envisage le même article et qui est « de travailler au perfectionnement de l'art pharmaceutique ainsi qu'au progrès des sciences qui s'y rapportent ». Notre Société vit, en effet, de la vie d'une société savante, et, à ce titre, n'a rien à envier aux groupements scientifiques comparables.

On peut s'en rendre compte à la lecture des rapports annuels rédigés par les Secrétaires. Il en était déjà ainsi il y

a un siècle, si l'on en juge d'après le contenu des séances qui ont été tenues à cette époque et dont le *Journal de Pharmacie* a pris l'heureuse initiative de reproduire de temps en temps, les procès-verbaux. Ces documents, en même temps qu'ils ont une valeur historique indiscutable, témoignent de l'ardeur au travail de nos prédécesseurs.

A une époque peu éloignée de nous, la Société a connu une période qui fut brillante pour elle et fructueuse pour la science ; ce fut la suite d'années où BOURQUELOT venait ici publier ses travaux, nous réservant la primeur de toutes ses remarquables découvertes.

Souvenez-vous encore, mes chers Collègues, qu'au cours des dernières années, vous ont été présentés, sous leur aspect le plus récent, quelques-uns des sujets d'actualité qui intéressent, au plus haut point, le pharmacien. Je citerai : l'application, aux médicaments héroïques, des procédés d'expérimentation et de titrage par la voie physiologique, les hormones les vitamines. Des savants fort avertis en ces sortes de choses, MM. FABRE, JAVILLER, PÉNAU, BAILLY, GIRARD, sont venus nous exposer, de façon si claire, les idées et les faits relatifs à ces questions que celles-ci en devenaient presque familières.

Ce sont là des problèmes d'un très grand intérêt pour la science biologique comme pour la thérapeutique ; ils font entrevoir de multiples possibilités nouvelles.

Quel contraste entre les questions de cet ordre et l'art pharmaceutique d'autrefois ! Vous connaissez les anciens écrits sur la pharmacie, leur chaos de formules bizarres, de recettes déconcertantes et de procédés tellement fastidieux qu'ils ne semblent avoir été inventés que pour éprouver l'habileté des *artistes apothicaires*.

LÉMERY fut un des premiers à réagir contre l'extravagance de l'ancienne pharmacie galénique ; il s'aidait du secours de la chimie, qui était encore fort obscure, mais devenait sérieuse et sincère ; il lutta toute sa vie, préparant la réforme qui devait se produire vers la fin du XVIIIe siècle. La chimie, grâce à LAVOISIER, prenait alors figure de science et contribua, par ses progrès, à rajeunir la pharmacie ; la transfor-

mation fut longue et difficile, tant il est vrai qu'on ne peut réduire que par degrés les choses fortement établies. L'œuvre commencée trouva, au début du XIXe siècle, des continuateurs tels que Baumé et Soubeiran à qui on doit d'avoir créé une véritable *pharmacie chimique*. Le développement de cette dernière fut favorisé par l'essor pris par la chimie organique qui, à partir de 1820, multiplia ses productions en tête desquelles il faut placer l'immortelle découverte de Pelletier et Caventou.

L'esprit humain se libérait des hasards d'un empirisme insuffisant et de la tutelle de traditions dépourvues de sens ; la science venait réveiller, guider et féconder le génie de l'invention.

Il en résulta la modification, profonde pour la science pharmaceutique, qu'a apportée, vers la fin du XIXe siècle, cette partie de la chimie que l'on connaît, aujourd'hui sous le nom de chimie thérapeutique et qui n'est autre que l'application des procédés de la synthèse organique à la préparation de produits destinés au traitement des maladies.

La première moitié du XIXe siècle n'avait guère vu utiliser, en dehors de certains composés extraits des plantes, que des médicaments organiques relativement simples comme l'éther, le chloroforme, le chloral. Ce n'est qu'à partir de l'année 1880 que l'on vit apparaître de véritables spécifiques : des antirhumatismaux comme l'acide salicylique et ses sels, des antiseptiques comme les dérivés du phénol et du naphtol, la créosote et le gayacol. En 1890, le premier antithermique efficace d'origine artificielle, l'antipyrine, acquérait définitivement droit de cité dans la thérapeutique, à la suite des services rendus par elle lors de la grave épidémie d'influenza qui eut lieu en cette même année.

Plus tard, vers l'année 1900, les chercheurs abordaient le problème de la production d'anesthésiques comparables à la cocaïne : vous savez, mes chers Collègues, que nous sommes redevables du premier succès incontesté, réalisé en ce domaine à l'ingéniosité et au talent du grand chimiste qu'est notre collègue Ernest Fourneau. La découverte de la stovaïne marque une date importante dans l'histoire de notre science,

car le produit de la synthèse, s'il avait une activité comparable à celle de la cocaïne, possédait l'avantage d'être moins toxique que l'alcaloïde naturel. L'idée, ainsi réalisée, provoqua le zèle de nombreux imitateurs dont les essais parfois heureux, nous ont procuré toute une gamme de composés synthétiques, pourvue d'une action physiologique analogue, mais de tonalité différente, qui sont venus augmenter les ressources en anesthésiques dont disposait déjà la chirurgie.

C'est à la même époque que remonte la découverte des hypnotiques de la série barbiturique.

Dans la suite, peu de temps avant la guerre, ces produits organiques devaient concurrencer les médicaments antisyphilitiques à base de mercure, quand EHRLICH, après de longues recherches, réalisait le premier composé réellement actif de la série des arsénobenzènes. La nouveauté de ce résultat provoqua, de divers côtés, des tentatives en vue de la préparation et de l'essai physiologique d'autres dérivés de l'arsenic. Beaucoup d'entre ces derniers sont utilisés aujourd'hui ; ils possèdent, en général, en dehors de leur spécificité propre, quelque autre caractère particulier susceptible de devenir un avantage quand il s'agit de traiter certaines formes spéciales de la maladie à combattre.

Je m'en tiendrai à ces quelques exemples qui vous rappelleront l'importance de la contribution apportée à la thérapeutique par la chimie organique. La liste des médicaments d'origine synthétique est longue, très longue. D'aucuns même la trouvent trop fournie et semblent éprouver, sur ce point, un étonnement que l'on trouvait déjà, en 1907, chez le grand chimiste allemand LADENBURG ; celui-ci, sur ses dernières années, venait de donner la dernière édition de son Histoire de la Chimie et, la présentant au lecteur, émettait une réflexion assez mélancolique : « Il me semble, disait-il, que la marche paisible et sûre, de notre science est devenue impétueuse et désordonnée comme si la hâte et la précipitation de la vie moderne s'étaient imposées à nous ».

On ne peut, cependant, pas reprocher à la chimie thérapeutique sa fécondité : c'est là une condition de son succès, puisqu'elle ne peut, généralement, pas arriver d'emblée, au

médicament qui serait parfait pour un cas pathologique donné. Elle se trouve, à cet égard, dans la situation de l'artiste qui, appelé à faire un portrait, peut très bien, dans un premier essai ne pas dépasser le stade de l'ébauche et, dans un deuxième pousser jusqu'à la charge, avant de produire une œuvre satisfaisante. En matière de médicament, l'ébauche même sera, déjà, appréciée si elle est susceptible de contribuer au soulagement des malades, en attendant que de nouveaux efforts des chercheurs aboutissent plus favorablement.

La chimie thérapeutique doit ses succès à une collaboration ininterrompue du chimiste et du physiologiste, collaboration où le chimiste apparaît comme l'initiateur.

Depuis une trentaine d'années, une collaboration identique, mais où cette fois, le physiologiste est devenu le promoteur, a conduit à la découverte des composants actifs de certaines sécrétions endocriniennes dont quelques-uns possèdent une individualité bien définie: adrénaline, thyroxine, insuline, folliculine.

Le chimiste a fait l'étude des deux premières, précisé les conditions de leur extraction, fixé leur constitution, puis les a reproduites par synthèse. La chimie organique revenait, ainsi, à sa préoccupation la plus ancienne qui était d'isoler et de caractériser les produits de la cellule vivante, mais la chimie de synthèse y ajoutait la reproduction du composé naturel actif, c'est-à-dire le moyen de se procurer ce dernier à un moment quelconque, en quantité quelconque.

La chimie intervient actuellement dans un autre domaine, celui des vitamines, dont l'existence était encore insoupçonnée, il y a vingt ans. Vous savez, d'ailleurs, avec quelle rapidité ont évolué certaines de nos idées sous l'influence des notions nouvelles de maladies par carence et de vitamines.

Ces dernières sont, communément, considérées par les chimistes comme devant être des principes chimiques définis et susceptibles d'être isolés en nature. Ainsi en est-il du carotène ; est ce une vitamine ou une vitamine en puissance ? le problème reste sans solution décisive. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les chimistes ont disséqué le carotène,

qu'ils ont acquis des indications à peu près certaines quant à l'arrangement des atomes de carbone et d'hydrogène de sa molécule et qu'ils peuvent, dès maintenant, envisager les voies et moyens pour entreprendre la reproduction synthétique. Cette synthèse serait-elle, d'ailleurs, nécessaire, s'il existait, présent dans la molécule du carotène, un groupement d'atomes entraînant la propriété vitaminique? Un composé plus simple serait peut-être susceptible de posséder la même propriété vitaminique à condition de contenir le groupement qui la détermine.

Nous possédons dès maintenant un ensemble déjà imposant de faits d'ordre chimique, relatifs aux hormones et aux vitamines. Leur acquisition a été relativement rapide grâce au perfectionnement des méthodes de travail, grâce à la mise en commun fréquente des efforts du chimiste et du physiologiste, grâce surtout à l'état d'avancement de la chimie organique. Si celle-ci est riche en résultats, aujourd'hui comme hier, elle le doit aux principes théoriques qui en sont le fondement et qui trouvent leur expression dans le système de notation atomique dont l'avènement, du moins en France, a été si laborieux. Les formules de constitution atomique sont des auxiliaires précieux de la recherche ; et le chimiste, qui en fait usage, pourrait, en plus d'un cas, répéter, en la transposant au domaine de la chimie, la phrase du grand mathématicien EULER : « Ce qui m'humilie, c'est que mes formules voient plus loin que moi ».

J'ai essayé, mes Chers Collègues, de vous présenter en un exposé très imparfait quelques-uns des faits qui jalonnent la marche toujours ascendante de la pharmacie chimique organique ; un avenir prochain lui réserve encore de sûrs progrès.

Plusieurs de nos confrères ont abordé l'étude des questions relatives aux hormones et aux vitamines. En ce début d'année où peuvent encore s'exprimer des souhaits, je forme le vœu qu'ils trouvent parmi les pharmaciens de jeunes collaborateurs et des mécènes, et qu'ils arrivent, avec leur aide, à franchir le mur d'argent qui, comme nous le disait un jour M. PÉNAU, sépare, dans les recherches de ce genre, le travailleur de la pleine réussite.

Rapport de la Commission des prix de Thèses (*Section des Sciences PhysicoChimiques*), par une Commission composée de MM. Leroux, Damiens et Aubry.

Messieurs,

Votre Commission n'a eu à examiner qu'un travail de M. Hamel, intitulé :

« Contribution à l'identification des acides arsiniques, des oxydes et des chlorures d'arsines ».

L'auteur s'est proposé de trouver une méthode permettant l'identification des acides arsiniques substitués et de leurs dérivés.

Il a étudié l'action de l'acide thioglycolique, de la thioglycolamide et de la thioglycolanilide sur divers composés arsenicaux.

Une partie du travail est consacrée à l'obtention des réactifs. On y trouve des précisions très utiles sur leur préparation.

Tous ces composés donnent, avec les acides arsiniques, leurs chlorures et leurs oxydes, des dérivés résultant de l'union d'une molécule arsenicale avec 2 molécules de composé soufré.

L'expérience a montré à l'auteur que, parmi les mercaptans étudiés, la thioglycolanilide est seule utilisable. La thyoglycolamide est, en effet, très altérable à l'air, ce qui rend son emploi pénible.

M. Hamel a étudié l'action de la thioglycolanilide sur l'acide méthylarsinique, l'acide phénylarsinique et les acides orthométa et paratolylarsiniques.

Les dithioglycolanilides des acides méthylarsinique, phénylarsinique et métatolylarsinique ont été obtenues cristallisées et leurs constantes ont été déterminées.

La méthode permet, pour chacun de ces composés, d'obtenir un produit d'addition cristallisé, de point de fusion net, et dont le poids moléculaire peut être déterminé avec précision, soit par dosage d'arsenic, soit par titrage à l'iode.

Par contre, les acides ortho et paratolylarsiniques ne donnent pas de composé cristallisé.

Il serait intéressant d'étendre l'étude de cette réaction aux très nombreux acides phénylarsiniques substitués qui ont été décrits et dont certains sont employés en thérapeutique. Ce travail pourrait nous donner un utile procédé de caractérisation de ces composés. Peut-être permettrait-il également d'identifier la position des substituants dans la molécule phénylarsinique.

Le travail de M. Hamel, méthodique, bien ordonné et précis, nous semble mériter vos suffrages.

Votre Commission vous propose de lui attribuer la Médaille d'Or de la Société de Pharmacie.

Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*Section des Sciences Naturelles*) par une Commission composée de MM. Guérin, Huerre et Toraude, *rapporteur.*

Deux thèses ont été soumises à la Commission. L'une de Mlle Simone Droit : *Recherches sur la graine et l'huile de Purghère ou Pignon d'Inde* (Jatropha Curcas *L.*) L'autre, de M. André Fourmont : *Acidité et rancidité des Lipides. Application à la graisse de Bœuf.*

I.

Dans cette dernière thèse, M. Fourmont a étudié la fabrication industrielle de la graisse de Bœuf alimentaire dont l'armée fait une grande consommation : broyage, fonte à feu nu et fonte à la vapeur, neutralisation, décoloration, désodorisation des graisses altérées. Les causes du rancissement de cette graisse, qui doit être conservée sans altération pendant plusieurs années, sont exposées : l'action de la lumière, de l'air, de l'humidité, de la chaleur, des métaux, des bactéries et de leurs enzymes, sont successivement analysées, ainsi que les variations d'ordre physique ou chimique qui accompagnent le rancissement : augmentation de l'acidité de l'indice de saponification, de l'indice d'acétyle, diminution de l'indice d'iode ; augmentation de la densité, de la viscosité, du point de solidification. L'auteur insiste sur l'intérêt des réactions de rancissement des graisses : réactions aldé-

hydiques, réactions des péroxydes. Il montre la valeur de la méthode utilisant les colorants de CLARK et les conclusions que l'on peut tirer de l'emploi de la lumière de WOOD, pour déterminer la fraîcheur des graisses, sans avoir recours à des mesures microphotométriques.

L'ensemble forme un travail remarquable, aussi bien par le nombre très élevé des déterminations d'ordre physique ou chimique que par la maîtrise dont fait preuve l'auteur dans la critique des méthodes auxquelles il a recours.

II.

De son côté, Mlle Simone DROIT a consacré sa thèse à des recherches sur la graine et l'huile de PURGHÈRE.

L'auteur expose les caractères généraux de la plante, son origine, sa morphologie, sa culture, ce que l'on sait de la germination de la graine et de sa toxicité. Il étudie, au point de vue histologique, le tégument séminal de la graine et son albumen. Puis il aborde l'étude chimique de l'huile de CURCAS, expose les méthodes d'analyse employées, étudie la dissolution fractionnée de l'huile dans l'acide acétique et dans l'alcool, la composition de l'insaponifiable et des acides gras.

Un chapitre est consacré à l'action du froid, à l'action ménagée de la chaleur, à la pyrolyse de l'huile.

L'étude toxicologique pratiquée sur le Chien et sur la Souris montre la toxicité de cette huile, qu'elle ait été ou non portée à 100° : les recherches sur la détermination de la toxicité des divers éléments chimiques de l'huile ont montré à l'auteur que le principe toxique, combinaison dont les éléments hydrolysés ne sont plus toxiques, se trouve dans les fractions de l'huile, solubles dans l'alcool fort.

*
* *

Votre Commission aurait été embarrassée pour le classement des deux candidats, mais dès lors qu'il s'agit de récompenser des thèses présentées à la Section des *Sciences Naturelles*, il n'y a aucune hésitation : ce caractère étant beaucoup plus marqué dans la thèse de Mlle DROIT que dans celle de M. FOURMONT, qui est surtout un travail de Chimie

analytique digne d'ailleurs des plus grands éloges, elle vous propose d'attribuer à Mlle Droit la médaille d'or et la médaille d'argent à M. André Fourmont.

Rapport sur le prix Vigier, par une Commission composée de MM. Fabre, Fleury et Félix Martin, *rapporteur.*

Messieurs,

Deux candidats ont déposé des mémoires pour le Prix Vigier.

M. P. Coignet a présenté un travail manuscrit sur « Quelques applications du spectroscope en pharmacie ».

La première partie de ce travail est consacrée à l'analyse spectrale des teintures alcooliques, extraits fluides et extraits mous, suivant une technique nouvelle de l'auteur L'observation directe du spectre d'absorption des teintures alcooliques ne donne que des indications restreintes et très imparfaites. Les spectres se voient mal ; on peut difficilement repérer la position de leurs bandes ; l'observation de la chlorophylle se trouve gênée par la présence des substances jaunes ou brunes qui l'accompagnent. Il fallait donc trouver une méthode permettant d'obtenir des spectres clairs et plus complets, avec une bonne visibilité de leurs bandes. M. Coignet y est parvenu en dissolvant, par simple agitation avec le benzène, la totalité ou une notable partie de la chlorophylle et des autres matières colorées de nombreuses teintures.

Les solutions benzéniques de principes colorés, plus concentrées que les teintures elles-mêmes, donnent des spectres très lumineux plus étendus, c'est-à-dire plus complets, avec bandes plus visibles et mieux délimitées. La technique suivie est simple, l'examen spectral se faisant sur la cuve-laboratoire. Pour obvier à la miscibilité du benzène avec l'alcool fort, il suffit d'ajouter une proportion déterminée d'une solution saturée de chlorure de calcium. Après séparation des deux couches liquides, la portion benzénique est observée successivement sous l'épaisseur de 4, 11, 22 et 48 mm. ; les 4 nombres respectifs de bandes observées constituent les « indices spectraux » qui serviront à caractériser les

teintures. Dans le cas où deux teintures ont des indices identiques, on peut les différencier par le nombre des bandes observées directement ou par leurs spectres après traitement au benzène.

M. Coignet a, de cette façon, déterminé les caractéristiques spectrales d'un grand nombre de teintures et extraits du Codex. De plus l'emploi du benzène lui a permis de démontrer l'origine chlorophyllienne de bandes uniques d'absorption observées dans le Rouge pour certaines teintures du type cannelle. Pour d'autres teintures (arnica, valériane, cantharides, etc..), la même technique a permis de rectifier les erreurs jusqu'alors admises quant à la nature de leurs spectres.

Dans la deuxième partie de son travail, M. Coignet s'est attaché à l'étude spectrale des réactions colorées données par un certain nombre de drogues officinales, appartenant aux familles des Loganiacées, Gentianacées, Polygalacées, etc ., ainsi que par le Drosera et le Strophanthus. Là encore l'observation spectrale apparaît indispensable pour la différenciation de réactions colorées en apparence identiques ou très voisines.

Le travail de M. Coignet, rédigé avec beaucoup de clarté et de méthode, nous a semblé présenter un réel intérêt pratique et ne peut manquer de retenir l'attention de la Commission du Codex.

La deuxième candidature est celle de M. Fernand Villuis pour sa thèse de Doctorat (pharmacie) intitulée : « Influence de quelques sels minéraux et organiques du phosphore sur l'évolution du rachitisme expérimental du rat »

L'auteur a jugé utile de faire le point sur la question du rachitisme et a consacré quelques chapitres à un résumé succinct des nombreux travaux français et étrangers intéressant le rachitisme humain et le rachitisme expérimental. Une étude critique des principaux régimes rachitigènes utilisés vient compléter cet aperçu historique.

La réalisation expérimentale, chez les petits animaux, de lésions osseuses comparables, sinon tout-à-fait identiques, avec les lésions observées dans le rachitisme humain, a

apporté quelque lumière dans nos connaissances étiologiques sur cette maladie de l'enfance. Elle offre, de plus, un intérêt pratique considérable en ce qu'elle permet, par des essais curatifs méthodiques et répétés, d'établir une thérapeutique rationnelle de reminéralisation osseuse.

Or, la production de ce rachitisme expérimental est sous la dépendance : 1° de l'absence de vitamine D antirachitique ; 2° d'un déséquilibre phospho-calcique obtenu, de préférence, par un large excès de calcium, et enfin par l'absence de radiations ultra-violettes. M. Villuis s'est attaché à l'étude systématique de diverses substances minérales et organiques susceptibles d'influencer le déséquilibre phospho-calcique ainsi que de déterminer éventuellement des cures de recalcification. Il a expérimenté notamment un certain nombre de sels de calcium, phosphorés ou non, de sels de sodium, de magnésium et même de zinc. Les expériences ont porté sur de jeunes rats blancs soumis, pendant 8 jours environ, au régime rachitigène RL de Madame Randoin et Lecoq ; ce régime, qui comporte une carence en vitamine D et un déséquilibre phospho-calcique avec excès de calcium par rapport au phosphore, est capable de produire dans ces conditions expérimentales un rachitisme typique et très accusé.

Les animaux rachitisés ont été soumis au contrôle radiographique, puis leur ration quotidienne a été additionnée, pendant 10 jours, de quantités déterminées et croissantes des substances dont l'auteur voulait apprécier l'effet curatif.

On peut résumer ainsi les résultats obtenus :

En ce qui concerne les sels de calcium, le carbonate, le chlorure, le gluconate et le lactate se montrent sans effet sur le rachitisme expérimental. Les phosphates mono-, bi- et tricalcique présentent au contraire une action curative, d'autant plus marquée que la molécule d'acide phosphorique est moins saturée. Les α- et β-glycérophosphates de calcium ont également une activité antirachitique très marquée, identique pour les deux isomères et comparable à celle du phosphate monocalcique ; il en est de même pour les α- et β-glycérophosphates de sodium et de magnésium. Les hypo-

phosphites de calcium et de sodium ont donné des résultats totalement négatifs.

Quant aux autres composés minéraux du phosphore inscrits au Codex, le phosphate disodique et, à un degré plus élevé, l'acide phosphorique exercent une action recalcifiante chez les jeunes Rats préalablement rachitisés. M. Villuis attribue à l'ion phosphorique l'activité antirachitique de tous ces composés, les ions calcium et magnésium exerçant une action antagoniste.

Messieurs, ces connaissances nouvelles basées sur l'expérience sont susceptibles d'applications thérapeutiques du plus haut intérêt. Le sujet, particulièrement aride, comportait une bibliographie considérable et a nécessité de longues et patientes recherches. La haute compétence de M. Lecoq, qui a surveillé le travail, nous est un sûr garant de la valeur des techniques expérimentales suivies. Ajoutons en terminant que M. Villuis a mis au point certains détails de la radiographie des petits animaux, chez lesquels la perméabilité des os aux rayons X rend l'opération toujours délicate. Ces diverses considérations ont dicté le choix de votre Commission qui vous propose de décerner le prix Vigier à M. Villuis, et qui regrette de ne pouvoir récompenser également M. Coignet pour son intéressant mémoire.

Rapport sur le prix Leroy par une Commission composée de MM. André, Lantenois et Richard, *Rapporteur*.

Messieurs,

Un seul travail a été présenté à notre appréciation ; il est intitulé : « Contribution à l'étude chimique de la Gaulthérie » (*Gaultheria procumbens* L.).

Il a pour auteur Madame Suzanne Rabaté, née Grillon, Docteur en pharmacie, Interne des Hôpitaux de Paris, Assistante suppléante au Laboratoire de Physique végétale du Muséum d'Histoire naturelle.

Ce travail réalisé sous la direction du regretté Professeur Bridel, a fait l'objet de la thèse de doctorat en pharmacie de Madame Rabaté, soutenue en 1931 devant la Faculté de Pharmacie de Paris.

L'ensemble constitue une brochure imprimée de 60 pages in-8 raisin divisée en une introduction, six chapitres, des conclusions et un index bibliographique.

L'introduction comporte une description sommaire de la Gaulthéric, plante de l'Amérique du Nord, l'indication de la principale méthode suivie dans l'étude de la plante : méthode biochimique à la Rhamnodiastase de MM. BRIDEL et CHARAUX, et le plan de l'ouvrage.

CHAPITRE I. — C'est le résumé des travaux antérieurs sur la composition chimique de la Gaulthérie avec quelques considérations sur l'ursone et l'éricoline. Il en résulte que le salicylate de méthyle est le seul principe chimiquement défini retiré jusqu'alors de la Gaulthérie.

CHAPITRE II. — *Etude de l'extrait aqueux de la Gaulthérie fraîche.* — Après avoir montré la présence du saccharose, Madame RABATÉ a réussi à retirer à l'état cristallisé et à identifier le glucoside à salicylate de méthyle qui est le monotropitoside.

CHAPITRE III. — *Etude de l'extrait alcoolique de la Gaulthérie fraîche.* — Après avoir retrouvé le saccharose et le monotropitoside, Madame RABATÉ a pu extraire une petite quantité (0 g.60 par kilog de feuilles fraîches) d'un nouveau glucoside qu'elle a appelé gaulthérioside. Elle l'a obtenu cristallisé, elle en a donné les constantes physiques et l'analyse chimique, c'est le priméveroside de l'alcool éthylique, il fond à 185° ; hydraté, il possède un pouvoir rotatoire de — 57°,29.

CHAPITRE IV. — *Etude de la Gaulthérie sèche.* — La plante sèche possède environ le tiers du monotropitoside initial et presque tout le saccharose ; ces principes dominent dans les feuilles et les tiges ; les fruits contiennent surtout un sucre réducteur.

CHAPITRE V. — *Recherche des ferments.* — Mme RABATÉ conclut à la présence d'une sucrase, d'une glucosidase B et d'une priméverosidase.

CHAPITRE VI. — *Recherches de l'arbutoside et de l'ursone dans la Gaulthérie.* — Leur présence, signalée précédemment par OXLEY, semble problématique à Madame RABATÉ.

Les conclusions comportent l'énumération des faits précé-

dents et l'affirmation que l'éricoline mentionnée par Oxley n'est pas un produit défini.

Ce travail qui a nécessité de nombreuses expériences et de patientes recherches répond aux conditions imposées pour l'obtention du prix Leroy. En présence des résultats très satisfaisants obtenus, votre Commission vous propose de décerner le prix Leroy à Madame Rabaté.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes de l'année 1932 ; par une commission composée de MM. Cousin, Bouvet et Boinot, *rapporteur*.

Messieurs,

Les Commissaires que vous avez désignés à l'effet de vérifier les comptes de notre Compagnie, pour l'exercice 1932, viennent vous rendre compte de la mission que vous leur avez confiée.

Leur tâche a été rendue singulièrement facile par l'extrême courtoisie de notre trésorier, M. Lesure, et par la claire méthode qu'il a adoptée pour tenir et présenter ses comptes. Les rapporteurs qui nous ont précédé ont loué unanimement notre sympatique trésorier de son heureuse gestion et de son souriant labeur : comme eux, nous avons à cœur de lui adresser notre tribut de remerciements et de félicitations.

Pour permettre des comparaisons utiles, nous adopterons dans notre exposé le plan qui a été généralement suivi :

I. — *Résumé des comptes de l'exercice 1932.*

Avoir en Caisse au 1er janvier 1932	12.268 19

Recettes.

a) *Recettes normales :*	
Quittances	5.260 »
Diplômes	60 »
Revenu des valeurs	7.248 98
b) *Recettes extraordinaires :*	
Vente de tirages à part des conférences	401 50
Prime de conversion rente 6 °/o 1927	652 40
Remboursements de valeurs	1.855 02
	15.477 90

Dépenses.

a) *Dépenses normales :*

Jetons	1.592 »
Journal de Pharmacie et de Chimie	5.696 »
Médailles et prix	3.419 »
Appointements et gratifications	690 »
Frais d'impression et de tirés à part	742 30
Cotisations à diverses sociétés	566 »
Frais de banque	238 45
Dépenses diverses (timbres, convocations)	220 »
b) *Dépenses extraordinaires :*	
Frais de tirage des conférences de MM. Penau et Bailly	1.013 60
Achat de valeurs	747 »
	14.924 35

La comparaison des recettes et des dépenses fait ressortir un excédent de recettes de	553 55
qui, ajouté à l'avoir en caisse au 1er janvier 1932, soit.	12 268 19
donne un solde créditeur de	12.821 74
se répartissant comme suit :	
Au Comptoir d'Escompte	6.184 59
Chez Doin, éditeur : exemplaires vendus des tirages à part des conférences	401 50
Jetons	748 »
Espèces en caisse chez le Trésorier	5.487 65
	12.821 74

II. — *Etude comparative par catégorie dec résultats de l'exercice 1932.*

Nous ne retiendrons dans cette étude que les postes ayan fait l'objet de différences appréciables par rapport aux prévisions budgétaires ou aux comptes de l'exercice précédent.

Recettes.

Les diplômes n'ont permis d'encaisser que 60 francs au lieu de 150 qui avaient été prévus en raison de la non réclamation aux membres correspondants du droit de 10 francs.

Votre Commission a cru utile de présenter sous un chapitre spécial des recettes dites extraordinaires : ces recettes

sont relatives tout d'abord à la vente par la maison Doin, et pour une somme de 401,50 des tirages à part des conférences de nos collègues Fabre, Penau et Bailly, puis à l'encaissement d'une prime à la conversion de la rente 6 % 1927 s'élevant à francs : 652,40 et enfin au remboursement de deux obligations Grand Central et de deux obligations Ouest 3 %.

Dépenses.

Les jetons de présence sont en légère augmentation, gage certain de l'intérêt que chacun de nous accorde aux séances de notre Compagnie.

La somme versée au *Journal de Pharmacie et de Chimie* (5.696 francs) dépasse de 186 fr. 25 celle de l'exercice précédent et de 146 francs la somme prévue. Ce chiffre est sans doute le plus élevé qui ait été atteint jusqu'à ce jour et cela s'explique aisément par l'augmentation des charges qu'entraîne l'impression des conférences faites par un certain nombre de nos collègues, conférences qui contribuent, pour une large part, au prestige de la Société de Pharmacie.

Les médailles et prix ont absorbé 3.419 francs, somme sensiblement conforme aux prévisions, mais supérieure de 1.398 francs à celle qui avait été dépensée pour le même poste en 1931 : ce chiffre, relativement élevé, s'explique par l'attribution du prix Balland imputable à l'exercice 1932.

Aux dépenses extraordinaires nous trouvons une somme de 1 013 fr. 60 représentant les tirages des conférences de nos deux collègues dont il a été fait état plus haut, et un poste s'élevant à 747 francs, prix d'achat de deux obligations Grand Central.

***

Nous résumerons la situation des comptes de l'exercice 1932 en vous soulignant que s'ils présentent un excédent des recettes globales sur le total des dépenses de 553 fr. 55, par ailleurs la comparaison des recettes normales et des dépenses normales fait ressortir un déficit de 600 francs environ, sur lequel nous nous permettrons de revenir dans nos conclusions.

III. — *Composition du portefeuille au 31 décembre 1932.*

L'avoir en portefeuille est représenté en fin d'année par les titres suivants, en dépôt à l'Agence R du Comptoir National d'Escompte, sous le nº 7.659 :

2.184 francs rente 3 % perpétuelle.
500 francs rente 4 % 1917.
200 francs rente 4 % 1918.
594 francs rente 4 1/2 % 1932 A.
1.260 francs rente 4 1/2 % 1932 B.
400 francs rente 5 % 1920.

42 obligations Grand Central 3 %.
43 obligations Ouest 3 % anciennes.
53 obligations Ouest 2 1/2 %.
90 obligations Russe 1894, 6e émission.

En valorisant notre portefeuille au cours de la Bourse à fin décembre 1932 nous arrivons à un chiffre voisin de 170.000 francs au lieu de 178.000 représentant la même valeur à la fin de l'année 1931.

Il a été remboursé au cours de l'exercice deux obligations Grand Central 3 % pour 924 fr. 60 et deux obligations Grand Central ont été remplacées nombre pour nombre et avec un boni de 177 fr. 60, les deux obligations Ouest n'ont pas été remplacées.

Détail des revenus.

Rente 3 % perpétuelle.....	2.184
Rente 4 % 1918	200
Rente 4 % 1917	500
Rente 5 % 1915-1916	632,28
Rente 5 % 1920...........	400
Rente 6 % 1927	1.680
Obligations Grand Central .	529,20
Obligations Ouest 3 % anc.	567
Obligations Ouest 2 1/2 %..	556,50
Total.....	7.248,98

A quoi il y a lieu d'ajouter une somme de 652 fr. 40, prime à la conversion de la rente 6 % 1927. Il est superflu de souligner que les emprunts 5 % 1915-1916 et 6 % 1927 ont été récemment convertis en emprunts 4 1/2 %. Cette conversion aura pour effet de réduire le revenu de notre portefeuille de 486 francs environ.

IV.— *Projet de budget pour 1933* :

Ce projet s'établit comme suit :

Recettes.

Quittances et diplomes	5.300
Banque	6.800
Recettes extraordinaires	mémoire
	12.100

Dépenses.

Jetons	1.500
Journal de Pharmacie et de Chimie	5.800
Médailles, Prix	1.850
Cotisations à diverses sociétés	600
Banque	200
Appointements	700
Divers	600
Frais d'impression	800
Dépenses extraordinaires	mémoire
	12 050

Conclusions.

Les comptes de l'exercice 1932, dans leur ensemble, se présentent sensiblement en équilibre avec un léger excédent des recettes sur les dépenses. Mais, si le budget de l'exercice écoulé avait été réduit à ses recettes et à ses dépenses normales, il se serait soldé par un déficit. En effet, l'exercice 1932 a bénéficié de recettes extraordinaires dont les principales sont : la valeur de remboursement de deux obligations Ouest qui n'ont pas été remplacées, soit 932 fr. 43 ; une prime de conversion de la rente 6 % 1927, soit 652 fr. 40 ; le boni résultant du remploi des sommes provenant du remboursement de deux obligations Grand Central, soit 177 fr. 60.

Il est vrai, par contre, que l'exercice 1932 a été grevé par l'attribution du prix BALLAND, prix biennal, et par les frais d'impression des conférences de deux de nos collègues ; mais vous penserez certainement, avec votre commission, que ces derniers frais trouvent leur contrepartie dans le lustre que de telles manifestations donnent à la Société de Pharmacie.

Pour ce qui est du budget de l'exercice 1933, il se présente tout juste en équilibre, bien qu'aucune prévision ne soit à inscrire pour le prix BALLAND, mais la conversion de nos rentes a porté à nos revenus un coup sensible.

Après mûre réflexion votre commission doit vous dire qu'elle souhaiterait voir un budget plus à l'aise : il importe qu'au moment où notre Compagnie demande à changer son titre elle puisse témoigner d'une forte situation budgétaire.

On ne peut songer à comprimer sérieusement les dépenses : tout au plus pourrez-vous envisager une réduction du prix BALLAND en rapport avec la diminution des arrérages qui a suivi la conversion.

Nous pensons plutôt que ce sont les recettes qu'il faudrait élargir : soit en envisageant dans un prochain avenir un relèvement des cotisations, soit en recherchant ces généreux donateurs dont on a déjà parlé ici, et qui pourront sans doute se manifester lorsque la situation économique se sera améliorée. Nous pensons avec les rapporteurs qui nous ont précédé que des ressources suffisamment larges permettraient à notre Compagnie de mieux récompenser les chercheurs et d'accroître ainsi son prestige.

En terminant, nous vous demandons d'approuver les comptes de notre trésorier pour l'exercice 1932, de lui donner quitus de sa gestion, et de vous unir à votre commission pour adresser à notre collègue LESURE l'hommage de notre sincère gratitude et de nos affectueuses félicitations.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1933.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit.

(Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1934.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1934.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme Veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1933.

Prix Antoine et Félix Balland (*fondé en 1927*). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1933.

Nota. — Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

Imprimerie : Lithographie M. Declume, Lons-le-Saunier.



